BRAY-SUR-SEINE

PATRIMOINE ■ Restauration de l'orgue

L'orgue pourrait donner le statut de conservatoire à l'école de musique

La restauration de l'orgue de l'église de l'eglise de

Le 4 mars dernier, la commission permanente du conseil général adoptait le texte suivant : « Afin de favoriser le développement culturel des territoires, le Département a adopté une politique d'aide aux investissements pour rapprocher les Seine-et-Marnais d'une offre culturelle de qualité. Les élus ont en conséquence attribué 176 090 € de subventions pour la rénovation de l'orque de Bray-sur-Seine. Celui-ci est daté de 1645 et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1978. En s'engageant dans sa rénovation, la commune souhaite favori-



Des décorations plutôt baroques de l'orgue

ser la formation des organistes et proposer une saison de concerts. »De son côté, Emmanuel Marcadet, maire, confirme son projet de saisir l'opportunité de cette restauration de l'orgue, pour donner le statut de conservatoire à l'école de musique.

Style baroque

Un organiste professionnel aura la charge de dispenser l'enseignement de cet instrument. Ce dernier, confié aux bons soins d'un facteur d'orgues à Vérone, est soumis actuellement à une véritable cure de jouvence. Peu à peu, ses panneaux laissent apparaître des décorations.

Bien que leur présence ait été détectée auparavant, par un spécialiste, à l'aide de sondages partiels, il était impossible de savoir ce qu'elles représentaient. En fait, n'ayant qu'un caractère purement décoratif sans référence à des thèmes religieux, elles s'apparentent aux fioritu-

res de style baroque, er voque au XVII° siècle Neutralisées et conservées sous le camouflage d'un revêtement neutre celles-ci ne peuvent pas nourrir la thèse d'une pro tection contre la fureur des Sans Culottes de 1789. I est à gager qu'une telle décoration, plus séculaire que sacrée, était sans doute passée de mode e devait faire place à une sobriété plus obséquieuse en harmonie avec l'austé rité religieuse.